

Assemblée générale 2021 du PRODAF

VENDREDI
19 mars 2021

L'Assemblée générale ordinaire du Syndicat s'est tenue ce matin en visioconférence. Les nombreux adhérents connectés représentaient tous les secteurs de la filière : éleveurs, animaleries, grossistes, industriels, formateurs...

Dans son rapport moral le président René MICHAU a rappelé tout d'abord que malgré l'épidémie de covid 19 qui a bouleversé l'économie en France, **les animaleries ont pu grâce aux efforts du PRODAF rester ouvertes pendant les confinements en tant que commerces essentiels.**

L'année 2020 a été également celle du projet de Loi contre les abandons et la maltraitance animale, **l'amendement du député Loïc Dombreval** ayant été voté à l'Assemblée nationale en février 2021. Le PRODAF s'est exprimé clairement contre cet amendement qui mettrait en péril toute l'activité de vente du vivant. **Nous serons entendus au Sénat à ce sujet** dans quelques jours, mais il faut noter que l'examen au Sénat n'est pas encore inscrit au calendrier.

Enfin l'année 2020 a été celle de la finalisation du **Guide de Bonnes Pratiques pour les animaleries**, qui sera envoyé à toutes les animaleries adhérentes dès validation écrite du Ministère.

Les présidents des Commissions de travail ont présenté l'activité de leur secteur et nommé à la demande de René MICHAU, un ou une vice-président-e.

Les comptes présentés et certifiés par notre Commissaire aux Comptes ont été votés à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat. Une partie du Conseil syndical a été renouvelé et un nouveau membre accueilli. Le Bureau a été reconduit.

Un compte-rendu détaillé de l'Assemblée sera envoyé aux participants, qui sont remerciés chaleureusement pour leur présence et leurs interventions.

Très cordialement,

Le Secréariat



PRODAF - Syndicat professionnel des métiers et services de l'animal familial

17, rue Janssen - 75019 PARIS - Tél. : 01 40 40 25 03 / Fax : 01 40 40 25 06

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit d'accès par courrier électronique à l'adresse suivante :

prodaf@prodaf.org

[Modifiez votre abonnement](#) [Se désabonner](#)